FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

DECISION n° CTRL/2015/07 relative à la désignation des agents habilités et missionnés pour procéder aux contrôles du respect des obligations afférentes aux missions de l'Etablissement mentionné à l'article L.621-1 du code rural et de la pêche maritime

Le directeur général de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer),

Vu le Livre VI du Code rural et de la pêche maritime, notamment son article R.622-50,

Vu le décret du 25 juillet 2013 portant nomination du Directeur général de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision en date du 2 avril 2009 modifiée, portant organisation de l'Etablissement,

Vu la décision n° CTRL/2015/05 modifiée du 8 octobre 2015 relative à la désignation des agents habilités et missionnés pour procéder aux contrôles du respect des obligations afférentes aux missions de l'Etablissement mentionné à l'article L.621-1 du code rural et de la pêche maritime,

DECIDE

Article 1 :

A l'annexe de la décision n°CTRL/2015/05 modifiée susvisée, les noms de Messieurs Frédéric ROCHETEAU et Eric KRYSIECKI sont retirés de la liste des agents énumérés pour le siège de FranceAgriMer.

Article 2 :

A l'annexe de la décision n°CTRL/2015/05 modifiée susvisée, le nom de Monsieur Frédéric ROCHETEAU est ajouté à la liste des agents énumérés pour la région Picardie.

Article 3 :

A l'annexe de la décision n°CTRL/2015/05 modifiée susvisée, le nom de Monsieur Eric KRYSIECKI est ajouté à la liste des agents énumérés pour la région Bretagne.

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30
www.franceagrimer.fr

Article 4 :

A l'annexe de la décision n°CTRL/2015/05 modifiée susvisée, le nom de Madame Nolwenn RENAUD est retiré de la liste des agents énumérés pour la région Centre.

Article 5 :

La présente décision prend effet à compter du 2 janvier 2016.

Fait à Montreuil, le 21 décembre 2015

Le directeur général de FranceAgriMer

Eric ALLAIN